



CONDAMNATION

Une condamnation finalement symbolique. Le tribunal de première instance de Port-Gentil a infligé hier une peine de six mois d'emprisonnement, mais assortie de cinq de sursis, à l'enseignant de mathématiques qu'il poursuivait pour violence et harcèlement sexuel sur son élève de 16 ans.

Page 7

LD

Dénonçant "une manœuvre visant à amputer (leur parti) de sa tête", Les Démocrates (LD) ont, par la voix de leur président d'honneur Séraphin Akure-Davain, renouvelé hier "leur soutien indéfectible" à leur dirigeant, Guy Nzouba Ndam, dont le procès en appel a lieu ce vendredi à Franceville.

Page 3

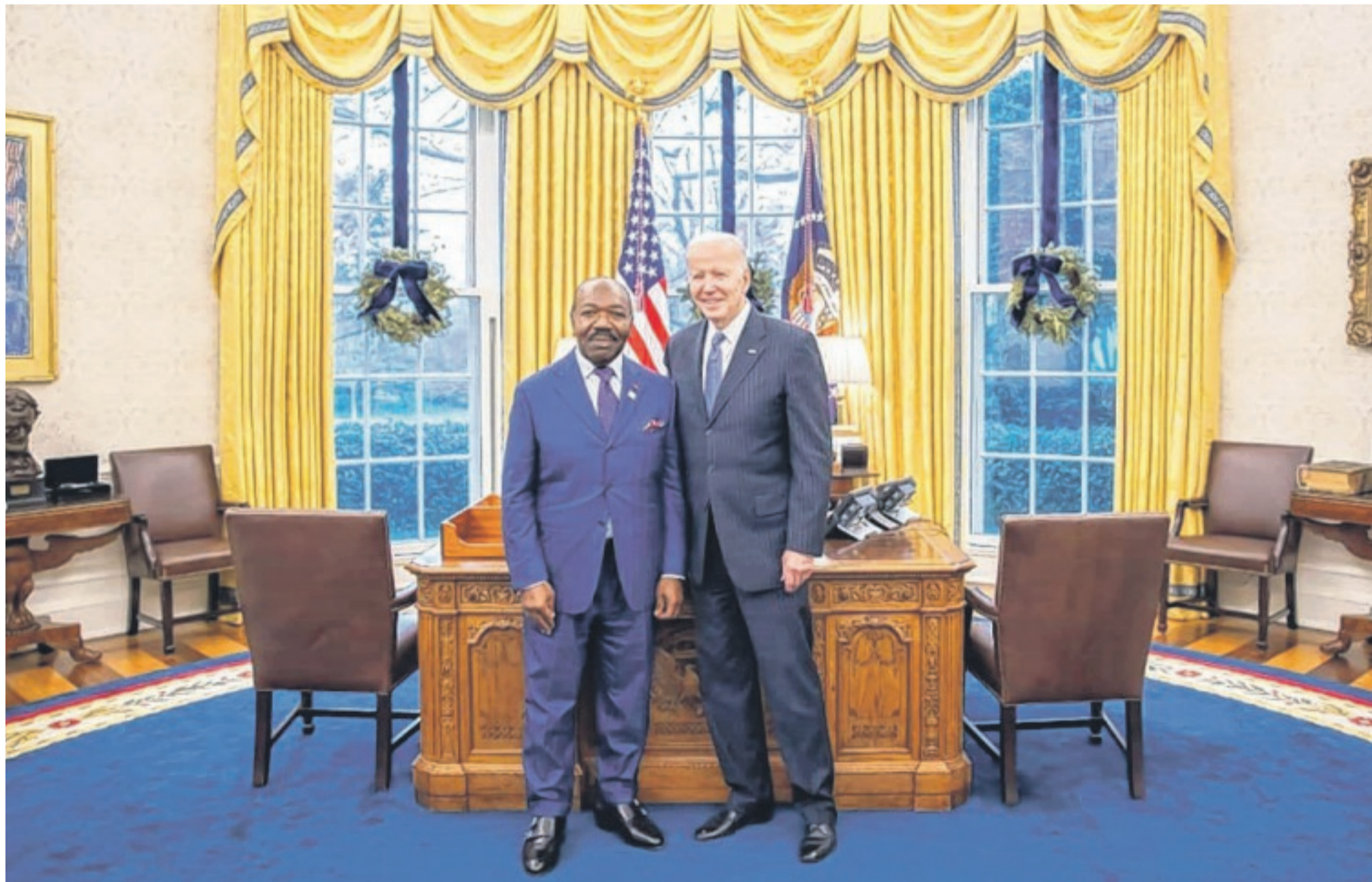
PARLEMENT

Réunis en séance plénière au Palais Léon-Mba, les députés ont adopté hier, à l'unanimité, le projet de loi portant réorganisation du Conseil national de la Démocratie (CND). Qualité de membres et durée du mandat (4 ans non renouvelables) comptent parmi les principaux points de réforme.

Page 3

BUSINESS À WASHINGTON

AU lendemain d'une première journée consacrée en grande partie aux questions liées au changement climatique et à la protection de l'environnement, le Sommet Etats-Unis-Afrique, dans la capitale fédérale des Etats-Unis, a vu les dirigeants du continent, dont le Gabonais Ali Bongo Ondimba, se retrouver à l'occasion du "US-Africa Business Forum", autour de leur homologue américain Joe Biden. Page 2



POUR MOI QUOI...

À quoi ça sert de proférer des menaces envers les hors-la-loi quand le moment venu on hésite à agir ?

Cette question, on se la pose après la "condamnation" à 6 mois de prison dont 5 assortis du sursis de ce prof de maths de Delta coupable du délit de harcèlement sexuel.

Autrement dit, ce "monstre" ne restera qu'un petit mois au Château. Frustrant pour les parents et encourageant pour d'éventuels prédateurs et autres

amateurs de "viande fraîche". Et ils sont très nombreux autant dans le primaire, le secondaire que les grandes Écoles. Il faut avouer que nous, parents d'élèves, avons mal digéré cette clémence de la justice. On s'attendait à mieux. Tant, avec la Première Dame, on s'est tous engagés dans cette lutte implacable contre ce phénomène de harcèlement sexuel exercé par les personnels enseignants et d'encadrement contre les apprenantes, maillons faibles de l'Éducation. Oui, tous à l'unisson, avons promis tolérance zéro pour les auteurs. Au point même d'inviter nos magistrats à ne point faiblir et à avoir la main plus que lourde face

aux auteurs. Qu'est-ce qui s'est passé dans le cas de Port-Gentil? Et pourtant, les SMS trouvés dans le téléphone de la victime sont suffisamment accablants. C'est vrai que les profs des matières scientifiques manquent cruellement dans l'enseignement, est-ce une raison pour être clément envers les obsédés sexuels? Dans ce cas, quelle efficacité dans la lutte menée, tambour battant, par les Institutions de la République contre ce phénomène qui gangrène notre système éducatif?

En tout cas, j'ai grand peur des lendemains quoi...

...MAKAYA